

AVIS PUBLIC

Édition du 8 juin 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0862-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0862-2019 modifiant le Règlement numéro 0666-2017 sur les permis et les certificats de façon à ajuster la durée du permis de réparation d'une construction ».
2. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, ce 8 juin 2019.

La greffière adjointe,

M^e Stéphanie Déraspe